

un peu contestable, nous ne ferons pas d'objection contre cette appréciation des effets de la protection absolue. Mais nous avons hâte de revenir en Europe ; le premier pays où aborde la critique de M. D. est l'Angleterre, et comme cette nation a eu un développement industriel prodigieux, quoiqu'elle fut soumise au régime protecteur, l'écrivain se hâte de conclure, sans hésiter, que ce développement a eu lieu parce qu'elle était soumise à ce régime.

Arrêtons-nous un peu plus longtemps en Suisse. Ce pays, tout le monde le sait, est une terre de libre-échange ; il reçoit en franchise les produits de toutes les provenances et ses « exportations sont frappées de toutes parts par des taxes douanières : » cependant ses industries ont grandi d'elles-mêmes, et si leur prospérité n'a rien de gigantesque et d'anormal, elle paraît du moins établie sur des bases solides. M. D. se demande pourquoi le libre-échange n'a pas été aussi funeste à la Suisse qu'il l'a été aux Indes, aux Maures d'Afrique, et qu'il le serait à la France, et voilà l'incroyable réponse qu'il fait à cette question : « La Suisse, étant située à deux cents lieues de tous les ports, jouit d'une protection naturelle (surtout à l'égard des marchandises anglaises les plus redoutables) en raison des frais de transport, commission, agiotage, etc. » Comment, Monsieur, n'avez-vous pas songé que si l'éloignement et les frais, qui en sont la suite, élèvent, sur le marché suisse, le prix des tissus de coton importés d'Angleterre, ils élèvent au moins autant le prix des matières premières qui servent aux fabriques suisses ? Le coton en laine et le coton tissé n'ont-ils pas également deux cents lieues à parcourir ? Pourquoi ces deux cents lieues n'augmentent-elles que le prix à destination des seuls tissus ? Comment donc l'éloignement constitue-t-il une protection suffisante pour l'industrie cotonnière de la Suisse ? En vérité on éprouve un sentiment de confusion, d'être obligé de relever de tels arguments dans la bouche d'un homme dont on ne peut contester ni la bonne foi, ni les bonnes intentions. Vous ajoutez, « qu'à ce point de vue, la liberté commerciale est une sage combinaison pour la Suisse, qui n'a pas d'ailleurs un marché intérieur très important à garder, » et comme vous venez de dire que de toutes parts ses exportations sont frappées par les taxes douanières, nous avons de la peine à comprendre comment la com-